

## **Journée Mondiale pour le Travail Décent la santé est un droit, pas une marchandise !**

Force Ouvrière s'inscrit pleinement dans la campagne de la CSI menée cette année, à l'occasion de la 12e Journée Mondiale pour le Travail Décent, afin d'exiger davantage d'investissements publics dans les soins. Cibles des politiques d'austérité et sous le coup de « Ma santé 2022 », les services publics de santé et d'accueil des personnes âgées et de la petite enfance doivent disposer des moyens jugés indispensables par les syndicats FO des secteurs concernés.

Des centaines de services hospitaliers – notamment les urgences – ainsi que de nombreux EHPAD sont en grève. Les semaines passent et les revendications exprimées par des personnels à bout de souffle sont toujours d'actualité.

Pour FO, les services publics sont essentiels pour répondre au droit fondamental à la santé, défini par l'organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'organisation internationale du travail (OIT) pour la santé au travail.

En cette journée du 7 octobre, FO s'associe fortement au message délivré par la CSI afin que les services publics de santé et d'accueil des personnes âgées et de la petite enfance soient dotés de moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre de ce droit fondamental, de faire face aux défis démographiques.

FO milite avec l'OIT pour reconnaître et valoriser pleinement les emplois à domicile, en particulier la prise en charge des ascendants et descendants, qui mobilisent très majoritairement les femmes qui se trouvent plus en difficulté pour accéder à un véritable emploi.

La Confédération soutient pleinement la Fédération FO des Services publics et de santé, ainsi que les personnels du secteur, dans leur combat pour préserver notre modèle social.

Paris, le 7 octobre 2019

Contacts :

**Marjorie  
ALEXANDRE**  
Secrétaire confédérale

**Secteur International,  
Europe et Migrations**

✉ [malexandre@force-ouvriere.fr](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.82.88

**Serge LEGAGNOA**  
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection  
Sociale Collective**

✉ [slegagnoa@force-ouvriere.fr](mailto:slegagnoa@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.83.94